

**Services des Amendes :
La presse continue d'en
parler...**

**Article de la Dépêche du Midi, en ligne
sur le site et le 29/11/2025 dans l'édition
papier. Par Julie Philippe**

Pour mémoire lien vers de précédents articles de presse sur le

sujet : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/495-action-services-amendes-juillet-2025.html>

« Y' a-t-il un bug des amendes majorées aux finances publiques ? »

Amendes majorées, appels sans réponse, saisies bancaires : à Toulouse, la trésorerie des amendes accumule des milliers de courriers en retard.

Il y a quelques jours, Stéphanie, une Toulousaine d'une quarantaine d'années, apprend, stupéfaite, que son compte bancaire risque d'être "immobilisé" et qu'une saisie administrative de 180 euros va être effectuée à la demande de la trésorerie de Toulouse. Raison invoquée : une amende de 45 euros pour excès de vitesse datant du mois de février qu'elle n'aurait pas payée. Or, explique-t-elle, "Je n'ai jamais reçu l'avis de l'amende."

Stéphanie souhaite payer l'amende initiale et contester les majorations, mais elle ignore quelle administration contacter pour régulariser sa situation. Le numéro du bureau Trésorerie de Toulouse Amendes sonne constamment occupé. "Je passe un temps fou à appeler mais au bout de 30 minutes d'attente, la ligne se coupe." La Toulousaine est loin d'être la seule à connaître des difficultés. Selon les syndicats des finances publiques, celles-ci seraient liées à des effectifs très insuffisants.

"Nous intervenons en bout de chaîne, lorsque les amendes sont majorées, mais nos



La situation du service des amendes des finances publiques entraîne parfois des situations compliquées chez les contrevenants – DDM Illustration

services sont difficilement joignables. Cela peut entraîner des saisies ou des demandes d'échelonnement des dettes, des démarches qui sont ensuite difficilement traitées par la trésorerie de Toulouse-Amende en raison de retards importants. Les agents publics font au mieux avec les moyens disponibles", affirme Régis Lagrifoul, responsable départemental Solidaires Finances Publiques 31 et agent du Centre de Contact.

Des alertes répétées depuis plusieurs années

À Toulouse, la trésorerie Amendes accuse 6 000 mails en attente et six mois de retard dans le traitement des courriers papier, ce qui oblige les usagers à multiplier leurs demandes et appels pour tenter d'obtenir une réponse. Tant qu'une réclamation n'est pas traitée, la trésorerie peut engager des poursuites, ce qui

complique encore la situation. Cela fait des années que les agents des finances publiques multiplient les alertes. La semaine dernière, ils ont été reçus par le délégué interrégional sur le sujet des Centres de contacts, qui s'est engagé à transmettre leurs demandes à la directrice générale.

La DRFiP reconnaît être saturée

Sollicitée, la Direction régionale des Finances publiques 31 précise que le service a renforcé ses moyens, "en 2024, avec l'arrivée de 10 agents en renfort ; en 2025, avec la création de 15 postes supplémentaires".

Ils accompagnent la création d'un nouveau service : le centre de contact amendes de Toulouse, "l'objectif principal de ce centre, qui sera doté à terme de 57 emplois, est de répondre aux appels téléphoniques pour 32

départements du sud de la France".

Toujours selon la DRFiP 31, "l'apport de moyens nouveaux a permis d'améliorer significativement le taux de décroché téléphonique, en progression d'environ 30 % depuis 2023." Le nombre d'appels reçus par jour est de l'ordre de 8 000, en 2025, le volume d'appels a augmenté de plus de 50 % par rapport à 2024. "Depuis le début de l'année 2025, le Centre de contact amendes a traité plus de 103 000 appels" nous dit-on. La Direction des Finances publiques a, par ailleurs, engagé une réflexion sur l'ouverture d'un nouveau guichet amendes en 2026 à Toulouse, "afin de mieux répondre aux attentes du public".

Concernant la situation de Stéphanie, "conformément à la procédure, l'avis de contravention ainsi que l'avis de contravention majoré ont été envoyés à l'adresse figurant sur la carte grise du véhicule. Son changement d'adresse n'ayant pas été effectué, elle n'a reçu ni l'amende initiale ni l'avis de majoration, tous deux envoyés à son ancienne adresse. Cette absence de réponse a conduit à une saisie bancaire. La situation est désormais réglée." Stéphanie, elle, maintient qu'elle a effectué son changement d'adresse...